



FICHE TECHNIQUE

Sûreté et sécurité

- Premier port canadien accrédité ISPS (*International Ship and Port Security - Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires*) en 2004.
- Premier port au Canada à s'être conformé au *Programme d'habilitation de sécurité en matière de transport maritime* (PHSMTM) de Transports Canada.
- Périmètre entièrement clôturé par des barrières d'environ 2,5 mètres.
- Plus de 350 caméras vidéo de surveillance sur l'ensemble du territoire, incluant Contrecoeur.
- Contrôles d'accès aux terminaux et aux bâtiments entièrement informatisés.
 - Accès par barrières et tourniquets
 - Accès des usagers portuaires contrôlé par carte d'identité
- Centre de contrôle en opération 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Agents de sûreté et inspecteurs en prévention des incendies en fonction 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Poste de commandement mobile à la fine pointe de la technologie.
- Collaboration étroite avec la Gendarmerie Royale du Canada, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, le Service des incendies de Montréal, l'Agence des services frontaliers du Canada et Environnement Canada.
- Huit portails de détection des radiations installés dans les terminaux par l'Agence des services frontaliers canadiens (ASFC).
- Deux VACIS de l'Agence des services frontaliers canadiens pour radiographier les conteneurs.